

LIVRE IV.

RÈGNE DE HENRI DANDOLO. — NOUVELLE CROISADE. PRISE DE ZARA. — EXCOMMUNICATION DES VÉNITIENS, 1192-1205.
CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE. — PARTAGE DE L'EMPIRE GREC, 1205-1205.

I. Les suffrages des quarante électeurs se réunirent sur Henri Dandolo, cet ambassadeur que Manuel Comnène avait voulu priver de la vue. Il y a apparence que Dandolo n'était pas dans un état de cécité complète, car il serait difficile de concevoir qu'absolument aveugle, il eût pu entreprendre, comme on le verra bientôt, de commander une armée et de diriger une conquête. C'est déjà une chose assez remarquable de voir un prince plus que nonagénaire (1) se mettre à la tête d'une expédition lointaine.

II. Une entreprise des Pisans fournit à Dandolo une première occasion de signaler la vigueur de son caractère et l'activité de son administration. Les Pisans, qui avaient une part considérable au commerce de la Méditerranée, ne pouvaient voir sans inquiétude Venise s'arroger un droit presque exclusif de navigation dans le golfe Adriatique. La flotte de la république était alors désarmée, ils profitèrent de ce moment pour tenter un coup de main, qui avait plutôt l'air d'une insulte que d'un projet d'établissement. Quelques-uns de leurs vaisseaux arrivèrent à l'improviste sur la côte d'Istrie, mirent des troupes à terre et s'emparèrent de la ville de Pola.

Il n'y avait aucune apparence qu'ils pussent s'y

maintenir; aussi vit-on partir sur le champ une escadre vénitienne, qui vint les attaquer dans la rade de Pola, détruisit plusieurs de leurs vaisseaux et poursuivit les autres jusque sur les côtes de la Morée. Le pape, qui voulait sans cesse ramener les forces des chrétiens vers l'Orient, se hâta de se porter pour médiateur entre les deux républiques. L'ambition des Vénitiens se dirigeait toujours vers le Levant. Ils conclurent, en 1196, avec les princes qui régnaient alors sur les côtes de la mer Noire, un traité de commerce qui leur assurait quelques privilèges et le droit d'avoir des consuls à Tana, à Trébisonde et dans l'Arménie.

III. On préparait une nouvelle croisade, qui avait pour chefs des seigneurs ou princes français, parmi lesquels on remarquait Baudouin, comte de Flandre; Louis, comte de Blois; Geoffroy, comte du Perche; Henri, comte de S. Paul; Simon de Montfort, deux comtes de Brienne, Mathieu de Montmorency. Le voyage était long, le passage sur les terres de l'empire grec n'était pas sans danger. Pour arriver avec toutes ses forces, il fallait nécessairement arriver par mer (1199). On se décida à traiter avec les Vénitiens, pour que leur flotte transportât l'armée des croisés dans la Terre-Sainte. Les seigneurs envoyés pour conclure ce traité évaluaient cette armée à

(1) Il avait quatre-vingt-quatorze ans; au surplus, quant au commandement d'une armée par un aveugle, ce n'était point une chose nouvelle dans ce temps-là. J'en trouve deux exemples sous le même empereur. Lorsque Isaac Lange envoya une flotte contre Isaac Comnène, qui s'était emparé de l'île de Chypre, il en donna le commandement à Alexis

Comnène, qui était aveugle, à la vérité en lui adjoignant un collègue. Peu de temps après, l'armée destinée à soumettre les Bulgares révoltés, partit sous la conduite de Jean Cantacuzène, qui avait eu les yeux crevés. On peut voir ces faits dans NICETAS, *Histoire d'Isaac Lange*, liv. 1, chap. 5 et 7.